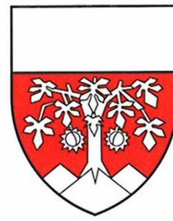


Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

700^{ème} anniversaire de la Confédération · Billet du Syndic

Durant toute cette année 1991, l'ensemble des Communautés publiques et privées de notre pays, cantons, communes, sociétés et groupements divers, sont invités à célébrer le 700^{ème} anniversaire de la Confédération Suisse. Certes, aucune fête grandiose ou spectaculaire, à l'instar de ce qui se fait dans des pays voisins, n'est prévue dans notre ville fédérale de Berne, ce qui serait contraire au génie de ce pays, marqué par l'esprit confédéral, le régionalisme et le sens de la mesure. Mais chaque entité, politique, publique ou autre, qui constitue la Suisse, se doit de célébrer l'évènement, selon ses moyens et ses idées et dans le lieu où elle se trouve.

Un conseiller communal a proposé que notre Commune invite ses bourgeois, habitant Le Mont ou résidant ailleurs, à fêter cet anniversaire avec l'ensemble de la population montaine. Cette idée, ayant été retenue par le Conseil communal, la Municipalité et un comité ont été chargés d'organiser ces festivités. Ce comité a décidé de coupler cette rencontre avec notre traditionnelle fête au village, qui aura lieu cette année le samedi 25 et le dimanche 26 mai prochain, et a établi le programme de ces journées, dont vous pourrez prendre connaissance dans ce journal. Outre diverses productions de nos sociétés locales ou invitées, un repas sera offert, le samedi soir, à nos bourgeoises et bourgeois, repas auquel sont invités à s'associer les Montaines et Montains qui le désirent, moyennant une modeste contribution.

Cette manifestation, typiquement villageoise, est importante pour le maintien de notre identité communale, Le Mont étant, comme d'autres communes de la région, pris entre les incessantes interventions de l'Etat, visant à diminuer son autonomie, et les déci-

sions de la puissante capitale voisine, dont le sens de l'information et du dialogue n'est pas toujours conforme à ce que préconise la nouvelle Communauté de la région lausannoise.

Afin de marquer cet anniversaire d'une façon tangible, la Municipalité a décidé d'éditer une plaquette relatant l'histoire de notre Commune, son développement au fil des ans et son état actuel en cette fin de siècle. Cette plaquette sera remise à toutes les bourgeoises et bourgeois du Mont, à tous les jeunes de la Commune qui atteindront leur majorité en 1991, et vendue aux autres habitants de la Commune que cela intéresse.

L'histoire de notre Commune débute en effet dans la première moitié du 12^{ème} siècle, quand Saint Bernard et ses moines viennent dans la région. Saint Amédée, évêque de Lausanne, fonde l'abbaye de Montheron et fait défricher les terres voisines, dont celles du Mont, pour en assurer la subsistance. Dès lors, Le Mont dépend de l'évêque de Lausanne, qui en possède les terres et a droit aux redevances annuelles ou cens et qui, en contrepartie, en assure la défense par des hommes en armes, sous la bannière du quartier de la Cité, auquel est rattaché le territoire montain.

Par la suite et toujours sous la haute autorité de l'évêque, le territoire du Mont deviendra un fief, attribué successivement aux familles Cojonay, d'Arnay et enfin Bergier, les membres de cette famille devenant châtelains du Mont pendant toute la période de l'occupation bernoise, sous la houlette du bailli de Lausanne, représentant de LLEE de Berne, qui a remplacé l'évêque. Après la révolution vaudoise, le premier Syndic de notre village sera un certain général Bergier et cette famille est toujours intimement liée à l'histoire actuelle de la Commune.

Petit à petit le village prend forme et affirme sa personnalité, les Corbaz, Amaudruz, Belet créent les hameaux que nous connaissons encore aujourd'hui et représentent la population à l'assemblée des Communiens. Ce sont les premiers bourgeois du Mont. Par la suite, au milieu du 18^{ème} siècle, d'autres familles viennent s'établir sur notre territoire, les Barbat, Menétray, Rouge, Duperrest, Favre, Raccaud, Clerc, puis les Peitrequin, les Henny, les Adam et les Duchoux. Au début du 19^{ème} siècle les Rochat, Gaulat, Meylan, Trachy et Borgeaud complètent ces familles qui ont fait Le Mont.

A la révolution vaudoise, le village compte 800 habitants qui ont construit, une année auparavant, le temple que nous connaissons. Durant le 19^{ème} siècle, les habitants s'organisent petit à petit, nomment un Président, un garde-champêtre, une sage-femme, des instituteurs, un facteur et doivent déjà lutter contre les juristes du nouveau canton, qui veulent leur imposer l'application des lois et règlements qu'ils ont fait adopter par les politiciens du nouveau pouvoir.

Ce siècle est dur; les gens du Mont vivent dans la misère, allant même jusqu'à louer leurs enfants pour gagner quelque argent; les épidémies de vérole et de choléra font des ravages dans la population, mais la solidarité villageoise et certaines aides des autorités permettent aux Montains de passer ces temps difficiles. Les choses s'améliorent quelque peu dans le deuxième tiers du siècle, mais dix pour cent de la population vit toujours pauvrement et certains doivent s'exiler pour échapper à cet état endémique.

La fin du 19^{ème} siècle voit une accélération de l'histoire de notre Commune, qui préfigure le grand bond en avant

du 20^{ème} siècle: une machine à battre le grain est achetée, ce qui représente un progrès déterminant pour l'agriculture du Mont, des sources sont captées, les routes sont élargies, le Flon est canalisé, le téléphone installé et le tram reliant Le Mont à Lausanne mis en service. Parallèlement, l'état sanitaire de la population s'est amélioré, l'Etat augmente ses aides aux communes, les menaces extérieures contre la Patrie s'estompent, les saisons s'améliorent, mais les forêts sont déjà malades, malgré l'absence de pollution automobile!

Le début du 20^{ème} siècle voit la mise en service du réseau électrique au Mont, avec tout ce que cela suppose d'améliorations dans la vie des habitants. La construction de réservoirs permet une distribution d'eau sous pression. Le niveau de vie des Montains s'améliore, les demandes d'aide diminuent, le nombre d'enfants augmente et ceux-ci suivent les cours prodigués par dix enseignantes et enseignants. Tout est en place pour le grand développement que l'Europe a connu au 20^{ème} siècle, malgré les deux guerres mondiales qui, tout en épargnant notre pays, vont le freiner, et parfois le remettre en question.

Ces tristes évènements passés, en 1950, la Commune du Mont, comptant 1'400 habitants, est essentiellement agricole et se trouve dirigée par des agriculteurs: sur sept municipaux, cinq sont paysans, dont le Syndic. 450 hectares, soit à peu près la moitié du territoire communal sont des terres labourées, plus de 120 chevaux aident les paysans dans leurs tâches, plus de 880 bovins paissent dans les champs, plus de 600 porcs et 5'000 poules vivent dans les étables et les cours des fermes. Deux maréchaux-ferrants travaillent au Mont, mais aucun garage ne s'y trouve encore. Entre 1950 et 1960, la population a passé de 1'400 à

1'700 habitants, ce qui oblige le Préfet du district de Lausanne d'imposer à la Municipalité l'engagement d'un secrétaire communal à plein temps, suivi, en 1963, d'un boursier, responsable de l'AVS et, en 1965, d'un premier policier.

En 1955, la Grande Salle est construite et fait figure, depuis, de centre du village. Suite à la construction de l'autoroute de contournement de Lausanne pour l'Expo de 1964, le sud du village est quelque peu bouleversé et un premier remaniement parcellaire nécessaire, préfigurant un plan des zones encore en vigueur aujourd'hui, qui permet la construction de villas sur des parcelles de 1'000 m² au minimum. Ces villas, qui se construisent au rythme de 35 à 45 chaque année, ont pour conséquence une augmentation du prix des terrains, qui passe de 8.- fr/m² en 1950 à plus de 80.- fr/m² à la fin des années 70, pour atteindre parfois plus de 400 fr/m² aujourd'hui.

Depuis une vingtaine d'années, notre Commune a beaucoup investi dans les constructions scolaires: collège du Mottier, piscine couverte, collège du Grand-Mont et bientôt collège des Martines, ce qui lui permet d'assurer son rôle de siège d'un établissement scolaire, comprenant outre Le Mont, les Communes de Froideville, Cugy, Morrens, Bretigny et le hameau lausannois de Montheron.

A la fin 1990, un magnifique bâtiment a été mis à disposition de notre administration et lui permet de travailler dans des conditions optimales. Cet édifice, conçu pour les services d'une Commune de 10'000 habitants, c'est-à-dire, compte tenu du développement montain de ces trente dernières années, pour une période de 50 à 100 ans, est loué actuellement en partie et sera utilisé par l'administration au fur et à mesure de ses besoins futurs.

La volonté des autorités à maintenir la

vocation agricole de la Commune a nécessité un second remaniement parcellaire, avec péréquation réelle pour éviter les inégalités entre citoyens, qui est actuellement en cours et dont le but est de maintenir plus de 400 hectares des meilleures terres à notre agriculture. Parallèlement à ce remaniement, un nouveau plan d'affectation des sols a été étudié par la Municipalité et les services cantonaux et communaux concernés et est en voie d'être légalisé par le Conseil d'Etat. Ce plan est basé sur les nouvelles données de l'aménagement du territoire en vigueur dans notre pays, c'est-à-dire sur une plus grande économie des terrains attribués aux constructions et sur les nouvelles normes imposées par la défense de l'environnement, d'où les nouvelles zones d'habitat groupé qu'il prévoit, ce qui est une nouveauté pour la Commune. Ce plan permettra, durant les 20 ou 30 années à venir, à notre population d'atteindre le chiffre de 7'000 à 7'500 habitants.

D'une superficie de 980 hectares, dont 150 hectares de forêts, près de 400 hectares attribués à l'agriculture et le solde aux constructions, la Commune du Mont abrite dans ses trois zones industrielles du Rionzi, du Budron et de la Viane, plus de 340 entreprises, où travaillent quelques 2'500 personnes. Ses trente exploitations agricoles emploient plus de 60 personnes; sa population de 4'800 personnes environ comprend 4'000 compatriotes, 700 étrangers et une centaine de non-résidents.

Cette Commune agréable et belle, où la qualité de la vie de ses habitants est une des préoccupations majeures de ses autorités, invite tous les Montains et Montaines à se retrouver ensemble les 25 et 26 mai prochain pour fêter le 700^{ème} anniversaire de la Patrie.

J.-P. Carroz

concours de déguisements

Le thème est la forêt.

Une propagande se fera par le canal des écoles, afin que toute la famille soit mobilisée pour ce concours de déguisements, pour adultes et enfants. Si le résultat du concours, avec prix, sera effectué dans le courant de l'après-midi, **nous souhaitons vivement que ces déguisements animent déjà la place de fête dans le courant de la matinée.** Nous devrions apporter ainsi de la couleur et de la gaieté à la fête.

les animations en un clin d'œil

Tir populaire
Marché folklorique au Petit-Mont
Tartines à gogo
Concert de cors des Alpes
Chansons populaires
Fanfare
Productions de gymnastique
Dances folkloriques
Accordéon
Concours de déguisements
Manifestation officielle
Bal populaire
"Disc 700"
Plantation du tilleul du 700^{ème}
Service œcuménique

Société de Tir du Châtaignier
Société de développement
Offertes par l'équipe du four à pain
Groupe de 6 à 8 musiciens
Echo des Bois
Union Instrumentale
FSG Le Mont
Groupe "Ceux de Lausanne"
Les Vieux Soufflets
Enfants et adultes
Autorités
Un groupe de l'Union Instrumentale
Disco par les jeunes, Petit-Mont
Autorités municipales
Paroisses protestantes et catholiques

samedi 25 mai 1991

ESPLANADE DU CHÂTAIGNIER

TIR POPULAIRE

- 08 h. 45** Ouverture des tirs par des coups de canons.
Dotés de prix, selon les catégories:
- dames et demoiselles
 - jeunes tireurs 17 à 20 ans
 - élite (20 à 60 ans)
 - vétérans (+ de 60 ans)

PLACE DU PETIT-MONT

GRANDE FOIRE

- 09 h. 00** Ouverture officielle 700^{ème} anniversaire par sonnerie des cloches.
Réunion de la population devant le stand..
"tartines à gogo" du four à pain.
Votre marché du samedi auprès de nos commerçants.
Animation permanente grâce à nos Sociétés locales, chants, danses, cors des Alpes, accordéons, grimage, productions gymniques, jeux.
- 11 h. 30 **APPEL AUX DRAPEAUX · CONCERT · APÉRITIF AUX INVITÉS**
Restauration variée.
- 15 h. 15 Distribution des prix du concours de déguisements.
- 16 h. 00 Fin de la foire. Clôture des tirs.
Intermède pour que chacun se prépare pour

ESPLANADE DU CHÂTAIGNIER

PARTIE OFFICIELLE

- 18 h. 30** **Apéritif populaire offert par la Commune.**
Distribution des prix du tir.
Animation · Fanfare · Production des Stés locales
Messages du 700^{ème} par nos Autorités.
- 20 h. 00** **SOUPER DE GALA.**
Bourgeois invités, ainsi que toute la population.
"DISC 700"
pour nos jeunes, possibilité de "s'éclater"
à la grande salle du Petit-Mont. Disco mobile.
- 23 h. 00 Bal champêtre conduit par un groupe de l'Union Instrumentale.

dimanche 26 mai 1991

PLACE DU PETIT-MONT

LE MATIN

- 08 h. 30 Plantation du tilleul du 700^{ème}
- 09 h. 00 Service œcuménique
- 09 h. 45 Visites dans différents endroits de la Commune, à savoir:
- Bâtiment de Créतालaison (portes ouvertes)
 - Ecole enfantine de Créतालaison, salle des sciences au collège du Mottier, collège du Grand-Mont
 - Ferme pédagogique du Chalet de la Ville
 - Centre de la Gendarmerie de la Blécherette
 - Cave à fromages de la maison Orlait SA
 - Réservoir des Services Industriels de la Ville de Lausanne
 - Entreprise Jean Amiguet SA, "bonsai et cactus"

CANTINE DU CHÂTAIGNIER

L'APRÈS-MIDI

- 12 h. 30 Restauration

renseignements généraux et emplacements des manifestations

Information - Accueil:

Vendredi après-midi: Centre communal de Crétalaison · Samedi et dimanche: Place du Petit-Mont

Parcage: entre la route de Coppoz et la route de Lausanne, selon balisage

Bus: pour les visites du dimanche matin, départ de la Place du Petit-Mont

